

**COMPTE RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE DELIBERATIF
D'ORNE LORRAINE CONFLUENCES**

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire d'Orne Lorraine Confluences s'est réuni à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, la convocation ayant été transmise le 5 Octobre 2021.

Etaient présents : Mesdames BEAUGNON, GUIRLINGER, RIGGI et Messieurs RITZ, LOMBARD, VALENCE, FORTUNAT, LAMORLETTE, BERG, BROGI, DANTE, MAFFEI, HYPOLITE.

Était représenté : Monsieur Michel MANGIN donne pouvoir à Monsieur RITZ.

Etaient absents : Messieurs CORZANI, TONIOLO.

Secrétaire de séance : Didier VALENCE

Le compte rendu de la séance du 14 Septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2021.BC.018 - DEMANDE DE SUBVENTION LEADER DANS LE CADRE DE LA SECURISATION ET L'EMBELLISSEMENT DE LA VOIE VERTE DES BERGES DE L'ORNE

Intitulé du projet :

Sécurisation et embellissement de la voie verte des berges de l'Orne.

Descriptif du projet :

La voie verte des berges de l'Orne est un itinéraire de promenade ouvert à tous les usagers non-motorisés le long de la rivière Orne. Elle s'étend, sur le territoire d'OLC, de Joeuf à Hatrize sur une distance d'environ 15 km.

Un premier tronçon avait été réalisé en 2005 de Joeuf à Valleroy et un second en 2019 de Valleroy à Hatrize. La voie est constituée d'un linéaire béton longeant la rivière, de passerelles et de passages à gué destinés à franchir la rivière. C'est un lieu très fréquenté et apprécié par les habitants du territoire.

Dans le cadre de l'amélioration, la sécurisation et l'embellissement de cette voie verte, OLC souhaite engager divers travaux en 2021. Le premier tronçon de la voie verte, datant d'une quinzaine d'années, nécessite une réhabilitation d'ampleur afin de sécuriser certains passages. En effet, 3

passerelles constituées de lames de bois fortement endommagées sont concernées, elles représentent actuellement un danger. IL convient donc d'investir dans de nouveaux aménagements. Par ailleurs, la piste en béton est également endommagée à 2 endroits entraînant la formation de trous donc à nouveau il y a mise en danger des usagers. C'est pourquoi cet investissement représente une priorité pour OLC.

Coût de l'opération :

Le montant prévisionnel pour cette opération s'élève à 64 962.70 € HT.

Le montant des travaux présenté à LEADER, n'intègre pas la partie « réparation béton sur piste ».

Le budget prévisionnel (suite à l'appel d'offre) en résultant est le suivant :

Types de dépenses	Montant En HT
Lot 1 – Remplacement des lames de bois – 3 passerelles	37 351.00 €
Lot 2 – Génie civil – Signalisation et mobilier urbain	21 983.90 €
TOTAL	59 334.90 €

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
Fonds FEADER via LEADER du GAL du Pays de Briey	80.00%	47 467.92
Autofinancement	20.00%	11 866.98
TOTAL	100,00%	59 334.90

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

-- **Approuve** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,

-- **Autorise** le Président à solliciter les subventions aux taux maximum,

-- **Autorise** le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement,

-- **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

2021.BC.019 – DEMANDE DE SUBVENTION LEADER DANS LE CADRE DES 20 ANS DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE LES FORGES A JOEUF

Intitulé du projet :

« À nos 20 ans », semaine festive pour les 20 ans de la médiathèque intercommunale Les Forges à Joeuf, du Mardi 19 au Samedi 23 octobre 2021.

Descriptif du projet :

Il y a bientôt 20 ans, le 23 octobre 2001, l'équipe de la médiathèque posait ses valises dans un espace entièrement réhabilité, de 820 m², les anciennes forges, bâtiment emblématique de Joeuf. La municipalité décide finalement de le réhabiliter pour en faire l'écrin de la lecture publique. Les travaux démarrent en 1999 et se poursuivent jusqu'à l'été 2001. Devenue intercommunale en 2004, elle connaîtra une nouvelle transformation en 2006, avec l'aménagement de l'espace jeunesse.

C'est un véritable lieu d'échanges, ouvert à tous et intergénérationnel qui favorise l'inclusion et donne accès à la culture, au savoir et à l'information. C'est un équipement de proximité, un lieu de vie et de convivialité, de rencontres et d'échanges, fréquenté aujourd'hui pour d'autres usages que le seul prêt de documents. Un lieu qui a su s'adapter en permanence aux évolutions de la société et de fait, aux réalités de ses usagers et à ses attentes. Un lieu chargé d'histoire aussi. Un lieu qui mérite d'être célébré de la plus belle des manières...

Objectif principal : accroître la notoriété et la visibilité de la médiathèque

Enjeux : Culturel et artistique ; Patrimonial et historique ; Citoyenneté et vie locale

Résultats attendus : Véhiculer l'image d'un lieu ouvert et dynamique ; Susciter un intérêt pour la médiathèque et favoriser le développement de nouveaux publics ; S'inscrire dans la vie locale et participer à la dynamique du territoire ; Valoriser un bassin de vie et son patrimoine ; Proposer une semaine festive avec des actions inédites et des temps forts.

Publics ciblés : Usagers habituels, familles, administrés inscrits ou non

Actions : Expositions photographiques et thématiques sur différents supports ; Contes ; Déambulation théâtrale ; Manège écologique ; Ateliers numériques en direction de tous les publics ; Ateliers bricolage ; Goûters....

Coût de l'opération :

Le montant prévisionnel pour cette opération s'élève à 3 464.80 € HT.

Le budget prévisionnel en résultant est le suivant :

Types de dépenses	Montant <i>En HT</i>
Conception visuel original	300,00 €
Manège écologique	804,80 €
Conception et impression expositions, marque-pages, calicot façade, affiches	1 735,00 €
Conception et impression bâches monumentales	625,00 €
TOTAL	3 464,80 €

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
Fonds FEADER via LEADER du GAL du Pays de Briey	80 %	2 771,84
Autofinancement	20 %	692,96
TOTAL	100,00%	3 464,80

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions aux taux maximum,
- **Autorise** le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement,
- **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

2021.BC.020 – DEMANDE DE SUBVENTION FEADER DANS LE CADRE DE L'IMPLANTATION D'UNE SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE SUR L'ENSEMBLE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ORNE LORRAINE CONFLUENCES

Intitulé du projet :

Implantation d'une signalétique commerciale sur l'ensemble des ZAE d'OLC.

Descriptif du projet :

La communauté de commune Orne Lorraine Confluences a fait réaliser en 2020 une étude de vocation et redynamisation des zones d'activités économiques de son territoire. Le bureau d'études mandaté a ainsi mis en avant un certain nombre d'actions à réaliser, nécessaires à l'attractivité, la visibilité et le développement de nos ZAE.

Des attentes fortes en matière d'aménagement ont été exprimées également par les chefs d'entreprises du territoire. Elles concernent notamment la signalétique, quasi absente sur les zones d'activités. C'est pourquoi OLC a décidé de travailler à la mise en place d'une signalétique commerciale sur l'ensemble de ses 7 ZAE.

Le projet prévoit sur chaque zone, l'implantation d'un totem avec le logo de la communauté de communes à chaque entrée de zone pour une identification du territoire d'OLC, permettant les ajouts et suppressions, et un panneau en bordure de route avec les coordonnées d'OLC pour signaler le foncier encore disponible.

L'objectif est d'abord une meilleure structuration et identification du périmètre économique d'OLC, davantage de visibilité pour les entreprises présentes. Le projet aura un impact sur l'attractivité des 7 ZAE et permettra un développement exogène. La signalétique implantée sur chaque zone devra perdurer et être adaptable, amovible, afin de permettre des changements rapides notamment en cas de nouvelles implantations ou de fermetures d'entreprises.

Coût de l'opération :

Le montant prévisionnel des travaux pour cette opération s'élève à 29 287.04 € HT.

Le budget prévisionnel en résultant est le suivant :

Types de dépenses	Montant <i>En HT</i>
Fourniture de 8 totems	20 792.00 €
Socles et ancrages	799.04 €
Supports	598.08 €
Fourniture de 8 panneaux	1 760.00 €
Fixations	57.92 €
Massifs et pose des ensembles	5 280.00 €
TOTAL	29 287.04 €

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
FEADER Relance	70 %	20 501

Autofinancement	30%	8 786.04
TOTAL	100,00%	29 287.04

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions aux taux maximum,
- **Autorise** le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement,
- **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

2021.BC.021 – DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

A l'occasion de sa réunion du 1^{er} juillet dernier, le Conseil Communautaire a validé la convention Petites Villes de Demain (PVD) et le plan de financement des 2 postes de directeur/directrice de projet et de chef-fe de projet logement/habitat.

En l'espèce, le jury a retenu une directrice de projet et une cheffe de projet logement/habitat dont les prises de poste pourraient respectivement avoir lieu le 2 et le 15 novembre 2021 (CDD de 3 ans renouvelable).

Néanmoins, il est nécessaire de modifier le plan de financement pour fixer un niveau de salaire en rapport avec le profil et les attentes des candidates.

Les 4 communes PVD ont proposé de prendre en charge le résiduel OLC non prévu dans la délibération du 1^{er} juillet 2021 :

- Résiduel initial OLC : 22 500 €
- Résiduel projeté : 27 175 € soit 4 675 € supplémentaires.

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** le nouveau plan de financement ci-dessous :

Dépenses prévues		Ressources	
<u>Nature des dépenses (une ligne par poste de dépenses)</u>	<u>Montant</u>	<u>Financeurs</u>	<u>montant €</u>
Directeur de Projet			
Salaire annuel maxi avec charges	62 000 €	Maître d'ouvrage OLC :	15 500 €
		ANCT (50 %)	31 000 €
		Banque des Territoires (25 %)	15 500 €
Total	62 000 €	Total	62 000 €
Chef de Projet Logement/habitat			
Salaire annuel maxi avec charges	46 700 €	Maître d'ouvrage OLC :	11 675 €
		ANAH (50 %)	23 350 €
		Banque des Territoires + ANCT (25 %)	11 675 €
Total	46 700 €	Total	46 700 €

-- **Autorise** les demandes de subventions.

2021.BC.022 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL GRAND EST DANS LE CADRE DU FEDER-FSE : MODERNISATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL INFORMATIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU TELETRAVAIL

Intitulé du projet :

Modernisation de l'organisation du travail informatique et mise en œuvre du télétravail.

Descriptif du projet :

Orne Lorraine Confluences souhaite pleinement s'investir dans la modernisation de l'organisation du travail informatique et la mise en œuvre du télétravail et ceci pour l'ensemble de son personnel.

Nature des dépenses :

Investissement - Acquisition de matériel informatique personnel (ordinateurs portables, stations d'accueil, licences, etc.), bascule des progiciels en version navigateur Internet.

Fonctionnement - Rénovation de l'architecture réseau (serveur en ligne – technologie de type sharepoint, augmentation du débit Internet).

Les objectifs :

- Moderniser et dématérialiser les méthodes de travail :
 - * Unifier l'architecture réseau d'une organisation multi sites sur le territoire d'une intercommunalité ;
 - * Utiliser les fonctions avancées des suites bureautiques en ligne (sauvegarde en temps réel, travail collaboratif, suivi des versions, suppression des copies en surnombre) ;
 - * Gestion des réunions numériques, calendrier électronique ;
 - * Espace agent en ligne : demande de congés, suivi des heures supplémentaires, accès aux bulletins de paie ;
 - * Numérisation des plannings et exploitation des fonctions automatisées de gestion des absences, compteurs de congés, titres-restaurant au réel ;
 - * Réflexion sur la mise en place de G.E.D. et workflows (procédure et décision) pour mettre en œuvre les décisions des organes élus, la signature de documents individuels, le suivi de projets, etc.
- Sécuriser les données (gestion d'une sauvegarde avec redondance, cloud souverain, prévention du rançonnage, etc.)
- Faciliter le télétravail pour les agents en leur mettant à disposition du matériel adéquat et ainsi leur permettre de bénéficier de bonnes conditions de travail ;
- Conserver la continuité des services publics ;
- S'adapter et faire face à des situations exceptionnelles (Ex : pandémie, épisode climatique exceptionnel, etc.).

Montant des dépenses : 60 353 € HT maximum sur 2 ans

Coût de l'opération :

Le budget prévisionnel en résultant est le suivant :

Postes de dépenses	Montants prévisionnels (en € HT)
Matériel informatique	39 750,00
Ordinateurs portables	28 000,00
Ecrans informatiques	2 400,00
Stations d'accueil	7 700,00
Petit matériel (souris, clavier, câbles, etc.)	1 650,00
Licences	20 081,00
Logiciels bureautiques	7 000,00
Logiciel de comptabilité et de gestion RH	13 081,00
Autres	522,00
Mise en place de Sharepoint	522,00
TOTAL	60 353,00

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Organismes financeurs sollicités	Taux %	En Euros Hors Taxe
FEDER FSE	80 %	48 282.40
Autofinancement	20%	12 070.60
TOTAL	100,00%	60 353.00

Après en avoir délibéré,

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- **Autorise** le Président à solliciter les subventions aux taux maximum,
- **Autorise** le Président à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement,
- **Autorise** le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

AUBOUE, le 14 Octobre 2021.

Le Président,
Luc RITZ

